

Viatica

CRLV

Pour citer cet article :

Sylvie BAZIN-TACHELLA et Capucine HERBERT, « Le Nil dans les récits de voyage de la fin du Moyen Âge, entre réalité et légende », *Viatica* [En ligne], n°7, mis à jour le : 07/04/2020

URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=1326>.

[Voir l'article en ligne.](#)

Les articles de la revue *Viatica* sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Licence CC BY : attribution.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Viatica*.

Le Nil dans les récits de voyage de la fin du Moyen Âge, entre réalité et légende

Sylvie Bazin-Tacchella
ATILF, CNRS et Université de Lorraine

Capucine Herbert
ATILF, CNRS et Université de Lorraine

Résumé : Les voyageurs médiévaux qui visitent l'Égypte consacrent généralement une part de leur relation au Nil, car il les fascine. Sa description varie toutefois selon la part laissée à l'observation et à celle des connaissances livresques ou des mythes. Cet article étudie la manière dont le Nil est décrit et répertorie les éléments – *realia* et *mirabilia* – qui lui sont associés dans les récits de la fin du Moyen Âge.

Mots-clés : Nil, Égypte, récit de voyage, Moyen Âge tardif, *Realia* et *mirabilia*

Abstract: The reason why medieval travelers who visit Egypt usually devote parts of their narrative to the river Nile is that they find it a fascinating place to discover. However, their descriptions vary from observation to bookish knowledge or myths. In this article we study how the Nile is described, we also list the *realia* and *mirabilia* associated with it in the narratives of the late Middle Ages.

Keywords: Nile, Egypt, travel narrative, later Middle Ages, *Realia* and *mirabilia*

Si, au Moyen Âge, l'Égypte antique était assez bien connue, très peu d'écrits concernaient la période s'étendant de la conquête musulmane (642) à la fin du XIII^e siècle, d'où la curiosité des voyageurs occidentaux lorsque l'Égypte devient une escale habituelle pour les pèlerins se rendant en Terre sainte. En effet, entre mai et juillet, où la saison est propice pour naviguer, des bateaux chargés de pèlerins quittent régulièrement Venise en direction de Jaffa. Une escale est proposée à Alexandrie, car les Vénitiens, qui entretiennent des relations commerciales privilégiées avec les Mamelouks, y ont établi des comptoirs commerciaux¹ et cette étape du voyage, d'abord imposée par les lignes maritimes, va permettre à de nombreux pèlerins de découvrir une partie de l'Égypte. Les contraintes administratives et les questions de sécurité expliquent que les pèlerins suivent globalement tous le même itinéraire, la vallée du Nil s'étendant entre Alexandrie et Le Caire². Ainsi l'Égypte des voyageurs médiévaux est-elle essentiellement celle du Delta, même si les voyageurs se projettent souvent bien au-delà de ce que leurs yeux ont pu observer, grâce à des connaissances livresques ou orales.

Ce n'est qu'après l'échec de la dernière Croisade, que les pèlerins ont pu reprendre le chemin de la Terre sainte, mais le passage en Égypte fait le lien entre les dernières expéditions militaires et les voyages plus pacifiques qui leur succèdent, parce que l'Égypte n'est pas seulement la halte bienvenue dans le long périple qui conduit les pèlerins vers la Terre sainte, c'est aussi une terre qui nourrit encore les rêves d'expansion guerrière de l'Occident. Aux XIV^e et XV^e siècles, de nombreux voyageurs reviennent en Terre sainte en passant le plus souvent par l'Égypte, non

¹ Marie-Christine Gomez-Géraud, *Le Crépuscule du Grand Voyage. Les récits de pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Champion, 1999, p. 14.

² Aryeh Graboïs, « La description de l'Égypte au XIV^e siècle par les pèlerins et les voyageurs occidentaux », *Le Moyen Âge*, tome CIX, n°3-4, 2003, p. 529-543. DOI : 10.3917/rma.093.0529. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2003-3-page-529.htm>

sans arrière-pensée puisque, sous prétexte de pèlerinage, il s'agira parfois de comptes rendus de mission, liés à des projets de croisade qui continuent de nourrir les espérances et les imaginations³.

Le début du XIV^e siècle voit une nette augmentation des pèlerinages, avec le développement du commerce vénitien. Les pèlerins sont de plus en plus nombreux à laisser une trace écrite de leur périple et l'écriture plus subjective de ces relations de voyage les distingue des guides de pèlerinage qui avaient cours jusqu'alors⁴. Le foisonnement des récits cessera au milieu du XVI^e siècle ; le voyage en Terre sainte sera contesté par la Réforme et la situation politique complexe en Méditerranée participera à décourager les pèlerins de se rendre à Jérusalem. Le corpus retenu pour notre étude est donc constitué d'un ensemble de récits de pèlerinage ou de voyage, principalement écrits aux XIV^e et XV^e siècles⁵.

Quand il s'agit de l'Égypte, hier comme aujourd'hui, tout – ou presque – part du Nil. Le fleuve d'Égypte est en effet doublement fascinant : ses sources mystérieuses et sa crue font de lui une merveille de la nature et ses rives offrent un réservoir de merveilles inlassablement évoquées par les voyageurs⁶. Cependant les séquences consacrées au Nil occupent une place variable dans ces récits de la fin du Moyen Âge et le fleuve lui-même est évoqué de façons diverses, selon la part laissée à l'observation et celle des connaissances livresques ou des mythes qui lui sont associés. Nous étudierons la manière dont le Nil est décrit, avant de répertorier les éléments – *realia* et *mirabilia* – qui lui sont associés dans les récits de cette période charnière.

Les récits de pèlerinages de cette époque qui ne mentionnent pas le Nil sont rares. La raison tient en général à ce que le pèlerin n'a tout simplement pas traversé l'Égypte. Parfois la mention est très brève comme dans la relation d'Ogier d'Anglure qui consacre en revanche une assez longue description aux greniers du Nil, c'est-à-dire aux Pyramides⁷. Il en va de même dans le récit de l'Anonyme de 1486 où la crue du fleuve n'est évoquée que parce qu'elle permet d'alimenter en eau un étang se trouvant au cœur d'une riche propriété dont les jardins sont décrits par l'auteur⁸. La crue du Nil ne suscite donc pour ce pèlerin ni étonnement ni fascination, contrairement au jardin du Baume et au récit de son miracle qui suivent immédiatement et qui occupent deux pages du récit. Georges Lengherand, qui a fait le même voyage que ce pèlerin anonyme de 1486, se contente également de mentionner le Nil lors de cet épisode⁹. En revanche, il consacre, plus loin dans sa relation un assez long passage¹⁰ au fleuve¹¹. Il procède par digression, en évoquant « plusieurs grans serpens en forme de lézars¹² » localisés dans la région

³ Voir principalement le récit de Ghillebert de Lannoy, *Voyages et ambassades : 1399-1450*, éd. Ch. Potvin, Louvain, imprimerie Lefever, 1878, t. 1, p. 9-178.

⁴ Jean Richard, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, Turnhout (Belgique), Brepols, 1996, p. 18.

⁵ Le corpus des œuvres directement écrites en moyen français est consultable à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage>.

⁶ Christiane Deluz, « Des lointains merveilleux (d'après quelques textes géographiques et récits de voyage au Moyen Âge) », In : *De l'étranger à l'étrange ou la conjointure de la merveille : En hommage à Marguerite Rossi et Paul Bancourt*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », 1988, p. 161-162. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pup/3288>>. ISBN : 9782821836037. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pup.3288>.

⁷ Ogier d'Anglure, *Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure*, Paris, F. Didot, 1878, p. 65-68. Selon une tradition antérieure au IX^e siècle, puisque Bernard du Mont Saint Michel l'a entendue lors de son passage en Égypte en 870, les pyramides sont considérées comme les greniers que Joseph fit édifier pour mettre en réserve les récoltes pendant les sept années de prospérité (Genèse 41, 47-57).

⁸ Béatrice Dansette, *Les pèlerinages occidentaux en Terre sainte : une pratique de la dévotion moderne à la fin du Moyen Âge ? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486*, *Archivum Franciscanum historicum*, v. 72, n° 3/ 4, 1979, p. 421-422.

⁹ Georges Lengherand, *Voyage de Georges Lengherand, mayeur de Mons en Haynaut, à Venise, Rome, Jérusalem, mont Sinaï et Le Kayre*, 1485-1486, Masquillier et Dequesne, 1861, p. 172-174.

¹⁰ *Ibid.*, p. 185-189.

¹¹ Peut-être que, comme son compagnon de voyage, l'auteur anonyme de 1486 avait consacré une partie de son récit au Nil, à l'occasion de la visite du Caire, mais le manuscrit présente une lacune à cet endroit (Notes de Béatrice Dansette : *Les pèlerinages occidentaux en Terre sainte*, *op. cit.*, p. 423), ce qui nous prive d'un intéressant comparatif.

¹² Georges Lengherand, *op. cit.*, p. 185.

de Damiette, puis subitement, sans aucune transition, il évoque la source du Nil et sa crue : il soutient que la crue du Nil ne serait pas naturelle mais bien provoquée par le Sultan, qui, avec l'autorisation du Prêtre Jean, briserait les digues pour pouvoir arroser le pays avant de les refaire au bout de trois mois. Afin d'attester la véracité de ses dires, il rapporte le témoignage d'un Vénitien, « ung très homme de bien crestien¹³ », dans un habile récit enchâssé. Le témoin évoque la visite d'un ambassadeur du Prêtre Jean¹⁴ au Sultan d'Égypte, puis, sans donner plus de détails sur son motif, et laissant ainsi son lecteur en attente, décrit de façon détaillée le rituel accompagnant la réception des ambassadeurs : l'agencement du palais, la disposition des gardes, les gestes à accomplir. La description achevée, le récit de la visite reprend : l'ambassadeur refuse de se soumettre au protocole en embrassant la terre, ce qui constitue un affront, mais à l'issue d'une véritable joute verbale rapportée au discours direct, le Sultan finit par céder aux exigences de l'ambassadeur, en reconnaissant le Prêtre Jean comme son seigneur. Le lecteur, comme le Sultan, ne comprend qu'*a posteriori* ce qui justifie le comportement provocateur de l'ambassadeur : le Prêtre Jean qui règne sur l'Inde, où l'on croit que le Nil prend sa source, a le pouvoir de détourner le fleuve et de priver ainsi l'Égypte de ses récoltes vitales. L'ambassadeur peut enfin exposer le motif de sa visite : obtenir le libre accès au Saint Sépulcre pour les chrétiens que protège le Prêtre Jean. Le Sultan cède à cause de la menace qui pèse sur le Nil. À travers ce récit enchâssé¹⁵, on mesure bien l'importance du Nil et la relation ambivalente que l'Égypte entretient avec son fleuve, fleuve nourricier et talon d'Achille d'un pays qui, sans lui, serait voué à la famine. Le récit se termine par un détail étonnant, dont la source n'est pas clairement identifiée, mais qu'on peut relier au personnage du Prêtre Jean qui règne sur l'Inde :

On dist que quand l'eauwe du dit Nil desborde, qu'elle apporte des Indes les nitz des papegais dont le pays est furny¹⁶.

Sans aucun commentaire, l'auteur reprend ensuite le cours de son récit sous la forme d'un journal de bord. Quel est le statut de cette digression ? S'agit-il de compiler un maximum d'informations ou d'agrémenter son récit d'histoires captivantes ? Selon une pratique très fréquente à cette époque dans les récits de voyages¹⁷, le voyageur insère des éléments tirés de sources écrites ou de légendes transmises par oral. Cela peut aller jusqu'à de véritables récits enchâssés, qui, extraits du texte, conservent toute leur cohérence, mais le plus souvent il s'agit de simples mentions, qui ne sont ni expliquées ni commentées, sans lien avec ce qui suit ou ce qui précède, comme dans les cas des *nitz des papegais*¹⁸.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Voir Marie-Paule Caire-Jabinet, « La lettre du Prêtre Jean : de la création d'un faux à la genèse d'une utopie », in *En quête d'utopies*, textes réunis par Claude Thomasset et Danièle James-Raoul, Paris, PUPS, 2005, p. 111-133. Le Prêtre Jean est un souverain imaginaire chrétien, dont l'existence a été forgée pour soutenir la cause des chrétiens contre les musulmans, à partir d'un personnage réel, roi oriental vaincu par les Mongols. Son royaume est situé au Paradis terrestre, d'abord en Orient, puis en Abyssinie ; la *Lettre du Prêtre Jean* semble avoir été composée originellement en latin, entre 1165 et 1177, puis traduite en français vers 1190 (25 copies françaises conservées). L'histoire de ce personnage fabuleux continuera d'être véhiculée par nombre de voyageurs et d'encyclopédistes jusqu'au XVI^e siècle.

¹⁵ La source de ce récit est sans nul doute une lettre que le Grand-Maître de Rhodes, Jacques de Milly, aurait adressée au roi de France Charles VII, en 1448, dans laquelle il l'informait que le Prêtre Jean avait dépêché un ambassadeur auprès du Soudan de Babylone, pour lui signifier de cesser de tourmenter les chrétiens, sous la menace du détournement du cours du Nil (Georges Lengherand, *op. cit.*, p. 243, note de l'éditeur). Lengherand, une quarantaine d'années plus tard, a pu reprendre et amplifier le contenu de cette lettre en ordonnant les faits de manière à retenir l'attention du lecteur.

¹⁶ *Ibid.*, p. 188. *Papegai* : « perroquet ».

¹⁷ Jean Richard, *Les Récits de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.*, p. 40 : « Certains auteurs du XV^e siècle finissent par donner à leurs ouvrages la forme de véritables compilations, en incorporant à leur propre relation des textes entiers empruntés à d'autres sources, tantôt sous une forme qui individualise chacun de ceux-ci, tantôt de façon plus élaborée ».

¹⁸ Voir note 16.

Dans certains récits de voyage, l'on ne s'attendrait pas à voir le Nil mentionné. Parmi ceux-là, celui de Bertrandon de la Broquière qui, pour mener à bien sa mission de renseignements, décide de rentrer de son prétendu pèlerinage par voie de terre, évitant ainsi l'Égypte et les régions où coule le Nil. Il consacre cependant tout un passage de son livre¹⁹ à relater ce qu'il a entendu de la bouche d'un certain Pierre de Naples²⁰, *lequel estoit marié en la terre de Prestre Jehan*²¹. La séquence [*il dit*], désignant clairement ce dernier, revient à trente-six reprises dans ce passage. Il se serait rendu avec deux autres hommes auprès du Prêtre Jean, ce roi légendaire à qui l'on a successivement prêté un royaume au-delà de la Perse puis en Abyssinie. Décrivant le *pays d'Étioppe*, il évoque ses hautes montagnes et son fleuve le *Gyon*, qui n'est autre que le Nil. Le Napolitain prétend en connaître la source :

Et dist qu'elle vient de celluy pays, par entre deux montaignes, et dist pour ce que l'on treuve en escript que elle vient de paradis terrestre, ensamble le Tygre et l'Euffrates que, saulve la grace de ceulx qui le dient, il est de là dont ilz viennent tous quatre. Toutesfois, il dist que le Nil passe par d'entre ces deux montaignes et n'est que une petite rivyere, et part d'une grant caverne²².

Le témoin situe la source du Nil d'un double point de vue, à la fois en référence au texte sacré (*en escript*) au Paradis terrestre et sur le plan géographique, en signalant une origine souterraine, au-delà du passage entre deux montagnes²³. Pour éviter qu'on ne pénètre dans cette caverne, le Prêtre Jean a fait installer deux tours reliées par une chaîne car, une fois rentré, on ne ressortait jamais. La précision des observations du Napolitain rend son témoignage crédible, mais la structure énonciative du texte se complique quand le narrateur rapporte une explication à mettre au compte non pas du Napolitain, mais d'un vague *l'en dist que*, ce qui lui permet de ne pas discréditer son témoin principal :

La cause pourquoy, car il me dist que l'en dist que là dedans, a ung tresdoulz chant qu'ilz ne s'en veullent plus partir²⁴.

Étonnant témoignage que celui de ce Napolitain qui décrit avec précision l'Éthiopie, qui s'efforce – à moins que ce ne soit le voyageur La Broquière ou encore le copiste Jean Miélot²⁵ – de rendre ses propos crédibles en ne rapportant que sa propre expérience tout en prétendant avoir rencontré le personnage légendaire de Prêtre Jean.

Ghillebert de Lannoy, dix ans avant Bertrandon de La Broquière, évoque, quant à lui, le Nil à partir de ses propres observations. Il le fait dans un but intéressé puisqu'il est envoyé en mission officielle pour recueillir des informations destinées à organiser une nouvelle croisade :

¹⁹ Bertrandon de La Broquière, *Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière, premier écuyer tranchant et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Ch. Schefer, Paris, E. Leroux, 1892, p. 142-148. La longueur du récit est justifiée par la longueur de l'échange : « Je demanday des choses beaucoup » (p. 143).

²⁰ Selon Jacques Paviot, ce *Pietre de Napples* pourrait être identifié à « Pietro Rombulo, de Messine (alors dans le royaume de Naples), qui mena une ambassade du souverain abyssin Zara Yaqob auprès du roi Alphonse V d'Aragon et de Naples en 1450. » Bertrandon de La Broquière, *Le Voyage d'Orient, Espion en Turquie*, texte mis en français moderne par H. Basso, introduction et notes par J. Paviot, Toulouse, Anacharsis, 2010, p. 132-133.

²¹ Bertrandon de La Broquière, *Le Voyage d'Outremer*, *op. cit.*, p. 142.

²² *Op. cit.*, p. 146.

²³ Le Nil bleu prend effectivement sa source au lac Tana en Éthiopie. Mais la référence au Paradis terrestre rappelle encore la source mythique. Les descriptions du monde médiévales tentent ainsi de concilier l'origine mythique du Nil, un des quatre fleuves d'un Paradis terrestre situé en Asie, avec la situation géographique réelle du Nil, en supposant un cours souterrain du fleuve, qui lui permette de resurgir en Égypte. Voir également la description qu'en fait Jean de Mandeville, *Le Livre des merveilles du monde*, éd. Christiane Deluz, Paris, Éditions du CNRS, 2000, p. 144-145.

²⁴ Bertrandon de La Broquière, *Le Voyage d'Outremer*, *op. cit.*, p. 146.

²⁵ Quand Bertrandon de La Broquière revient de son voyage en 1433, *Le Voyage d'Outremer* existe déjà sous forme de notes. C'est Jean Miélot qui les mettra ensuite par écrit.

S'ensieuent les Rappports sur les voyaiges de plusieurs villes, ports et rivières que je fis en l'an vingt-deux, tant en Égypte comme en Surie²⁶.

Dans les notices qu'il consacre aux différentes villes d'Égypte²⁷, il évoque le Nil pour la question du ravitaillement en eau. Ainsi à propos d'Alexandrie :

Item, est laditte ville creuse toute par dessoubz toutes les rues et les maisons. Et y a conduiz dedens terre machonnez par arches, par où les puis de la ville sont abeuvrez de la rivière du Nyl, une fois l'an. Et, se ainsy n'estoit, ilz ne auroient point d'eaue fresche en la ville, car pou y pleut ou néant, et n'y a puis ne fontaines naturelles en la ville²⁸.

La relation de dépendance qui unit la ville au fleuve est énoncée encore plus clairement lorsqu'il est question du Caire :

Et quant la rivière se décroist, lors on relieve et restoupe on icelle bouche, et tient on l'eaue ainsy au Kaire pour toute la saison, car autrement ne pourroit vivre le Kaire²⁹.

D'ailleurs, le Sultan, conscient de cette dépendance du pays tout entier au fleuve, aurait peur, écrit à son tour Ghillebert de Lannoy, que le cours du fleuve ne soit détourné par le Prêtre Jean :

Item, je sceus, par vray enqueste, que le Sultan ne pourroit destourber le cruschon de ceste rivière de Nyl dessusditte, mais que le prestre Jehan bien le feroit et lui donneroit autre cours, s'il vouloit, mai il le laisse pour la grant quantité des Crestiens qui habitent en Égypte, lesquelz pour sa cause morroient de faim³⁰.

À la différence de Georges Lengherand ou Bertrandon de la Broquière, le narrateur parle sans intermédiaire, avec le souci d'attester ses propos *par vray enqueste*, mais il révèle comme eux tout à la fois l'importance vitale du Nil en Égypte et son aura légendaire, grâce à la figure du Prêtre Jean.

Les désignations du Nil sont variées. Dans les récits de voyage, le nom propre, *Nil*, est rarement seul, du moins dans les premières occurrences, la plupart des voyageurs utilisant des formules de présentation, ainsi dans le récit d'un pèlerin anonyme (début xv^e siècle), *la riviere du Nil qui vient de Paradiz terrestre*³¹, ou dans le récit de George Lengherand, *la riviere du Nil*³² ; Ogier d'Anglure évoque *le flun du Nil*³³ et le Bouvier *le fleuve du Nil qui vient de paradis terrestre*³⁴. Certains voyageurs rappellent le nom biblique de *Gion*, en l'associant au nom usuel de *Nil*, comme le pèlerin anonyme³⁵ ou Bertandon de La Broquière qui distingue les deux désignations en rapportant les propos de son témoin :

Et dist que la rivyere qui passe au Caire que nous appellons le Nil, ilz l'appellent le Gyon³⁶.

La vision du fleuve diffère selon le point de vue adopté. Aux descriptions d'ensemble souvent empruntées à des sources antérieures, encyclopédies ou récits de voyages, s'opposent les vues partielles, limitées par le parcours effectif des voyageurs dans le Delta. Aux simples mentions

²⁶ Ghillebert de Lannoy, *Voyages et ambassades de Messire Ghillebert de Lannoy 1399-1450*, dans *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, éd. Ch. Potvin, Louvain, imprimerie Lefever, 1878, t. 1, p. 99.

²⁷ *Ibid.*, p. 102, 110, 113, 130.

²⁸ *Ibid.*, p. 105-106.

²⁹ *Ibid.*, p. 125-126.

³⁰ *Ibid.*, p. 129-130.

³¹ Henri Morainvillé, *Un pèlerinage en Terre sainte et au Sinaï au xv^e siècle*, Bibliothèque de l'École des Chartes, vol. 66, 1905, p. 99. DOI : <https://doi.org/10.3406/hec.1905.448233>

³² Georges Lengherand, *op. cit.*, p. 172.

³³ Ogier d'Anglure, *op. cit.*, p. 277.

³⁴ Gilles Le Bouvier, *Le Livre de la description des pays de Gilles le Bouvier, dit Berry, Premier Roi d'Armes de Charles VII, Roi de France ...*, recueillis et commentés par le Dr E.-T. Hamy, Paris, E. Leroux, 1908, p. 74.

³⁵ Henri Morainvillé, *Un pèlerinage en Terre sainte et au Sinaï au xv^e siècle*, *op. cit.*, p. 251 : « le fleuve que l'on dit en latin Gion, et en commun parler le Nille, qui part du Paradis terrestre, et passe par le Cayre. »

³⁶ Bertrandon de La Broquière, *Le Voyage d'Outremer*, *op. cit.*, p. 145-146.

du Nil s'opposent également de véritables notations descriptives faisant référence à la géographie réelle du Delta, comme celles qui émaillaient le récit de Joinville lors de la campagne d'Égypte³⁷. Pour désigner le Nil, les voyageurs hésitent du reste entre plusieurs termes, *riviere*, *flun/flum* et *fleuve*, ce qui montre que leur sens n'est pas encore fixé. Par ailleurs, les textes signalent la présence de différents *bras* ou *branches* et insistent parfois sur les canaux de dérivation, qui avaient une importance stratégique. Ghillebert de Lannoy résume ainsi son périple en Égypte :

Item, me party du Kaire le trésième jour de juing, montay sur une germe³⁸ et vins aval d'un des bras de la rivière du Nyl jusques à Damiette en trois jours. Sy y peut avoir environ de cent et cinquante milles par eaue, mais par terre n'y a que cent milles³⁹.

Plus loin, il précise la situation géographique de divers canaux reliés au Nil⁴⁰. Le voyageur distingue nettement bras naturel du Nil et canal creusé par l'homme, *fosse*, *fossé*⁴¹. On retrouve les mêmes préoccupations et le même vocabulaire chez Piloti⁴². Dans le même chapitre, Ghillebert de Lannoy rassemble la majorité de ses observations sur la crue du Nil. Il en rapporte la cause :

Item, je sceuz par plusieurs oppinions que la cause pourquoy elle croist ainsy par chascun an, sy est par les très grans pleuves qu'il fait, environ mars et avril, cent journées au dessus du Kaire, en la terre du prestre Jehan, où elle passe⁴³.

Cette explication, si on laisse de côté la mention du Prêtre Jean, est assez exacte, puisqu'on sait aujourd'hui que le volume du fleuve dépendait de la saison des pluies dans la région des grands lacs d'Afrique ainsi que de la fonte des neiges des glaciers. Ghillebert de Lannoy rappelle, comme d'autres avant lui⁴⁴, qu'il pleut rarement en Égypte et que le Nil approvisionne en eau le pays :

Et, se ainsy n'estoit, ilz ne auroient point d'eaue fresche en la ville, car pou y pleut ou néant, et n'y a puis ne fontaines naturelles en la ville⁴⁵.

³⁷ Joinville, *Vie de saint Louis*, éd. J. Monfrin, Classiques Garnier, p. 94-96, § 194 « le flum de Raxi, qui estoit ja parti du grant fleuve bien demi lieue aval » ; p. 98, § 200 « l'ille qui est entre le flum de Damiete et le flum de Rexi » ; p. 114-116, § 235 « aval par desus le flum entre le ru et le flum », etc.

³⁸ De l'arabe, « barque à fond plat, felouque ». Voir *infra*, la navigation sur le Nil.

³⁹ Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 71.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 105-106 : « Et y a conduiz dedens terre machonnez par arches, par ou les puis de la ville sont abeuvrez de la riviere du Nyl [...] Item, à trente milles près d'illecq. partant d'un villaige, nommé le Hathse, sur le Nyl, il y naist une fosse faite à la main qui vient à une mille près de la ville au long des murs et va chëoir dedens la mer du port viel. » ; p. 112 : « [...] fosse qui maine l'eaue du Nyl en Alexandrie, et est à vingt milles de Rosette ou environ. »

⁴¹ Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 114 : « conduitz de fossez fais à la main ». Les préoccupations de stratégie militaire se révèlent explicitement quand le voyageur présente la ville « assise sur bonne terre vive pour fosser et pour miner, excepté le chastel qui est sur roche », p. 116.

⁴² Emmanuel Piloti, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre sainte (1420)*, publié par P. H. Dopp, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1958, p. 62 : « fossé chavé à main que entre par mi la terre ; et la boche de ycellui fossé est bouchée de terre mise à main ». Il s'agit d'un canal aujourd'hui comblé. Voir la note de l'édition.

⁴³ Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 126.

⁴⁴ Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramaris partibus et praecipue de terra sancta* (1336), suivi de la traduction de Frère Jean le Long (1351), édition critique présentée par Christiane Deluz, thèse de doctorat de troisième cycle préparée sous la direction de monsieur le professeur Mollat, Paris, 1972, p. 309 – Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 126 – Emmanuel Piloti, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre sainte (1420)*, publié par P. H. Dopp, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1958, p. 61 – Symon Semeonis, *Itinerarium Symonis Semeonis ab Hybernia ad Terram Sanctam*, édition et traduction anglaise par Mario Esposito, *Scriptores latini Hiberniae*, vol. IV, Dublin, 1960, p. 106.

⁴⁵ Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 106.

La prospérité agricole de l'Égypte est entièrement subordonnée à la hauteur de la crue, objet d'une surveillance attentive⁴⁶. Les pèlerins ne manifestent pas d'étonnement particulier, le phénomène est connu depuis l'Antiquité. Seul l'un des voyageurs, un pèlerin anonyme du XV^e siècle, rapporte la crue du Nil par le truchement de marchands chrétiens⁴⁷. Les relations d'Emmanuel Piloti et de Ghillebert de Lannoy sont à l'inverse très détaillées. Emmanuel Piloti rapporte ainsi comment chaque jour la hauteur de la crue est mesurée et annoncée officiellement⁴⁸. Lorsque la crue atteint une certaine hauteur, le Sultan donne symboliquement les trois premiers coups avec un *fessoir*⁴⁹ en or qui servira à dégager la terre qui bouche le conduit et l'eau peut alors s'écouler dans les canaux d'irrigation.

Outre sa valeur nourricière, le Nil est aussi le moyen le plus sûr et le plus rapide de se déplacer en Égypte :

Item, y a sur ceste rivière, tout du país du Sultan, une sy très grosse quantité de barques alant de l'un à l'autre en marchandise, qui se nomment germes les aucunes, et le plus à voilles latins, et les autres à voilles quarrez, que c'est une infinité. Et ne voit on autre chose qui va amont et aval la rivière, et sont toutes plates de fons dessoubz, pour la rivière qui est souvent plate⁵⁰.

Tous les pèlerins l'empruntent pour se déplacer ou pour transporter leurs bagages. Les termes utilisés pour désigner les embarcations varient selon leur taille et leur utilisation : *cravelles*, *barques* et *naves* (Lengherand), *galées*, *germes* ou *fustes* (Lannoy), *barches* et *galées* (Piloti), *germes* ou *gabares* (Thénaud)⁵¹. Ghillebert de Lannoy rapporte néanmoins que la navigation n'est pas toujours aisée en particulier en période de décrue où le fleuve est peu profond :

Et en pluisieurs lieux est elle sy platte que tous les cops, les germes, mesmement les plus petites et quy ne sont point chargées, s'arrestent sur terre, et est cette rivière très faulce de son cours, car aucunesfois est le courant de l'eau en ung lieu et aucunesfois en ung autre, et ne pourroit on justement escrire la parfondeur d'icelle, synon qu'elle est sy plate, quant elle est au plus bas, que mauvairement y pourroit passer galiotte nulle sans avoir bon pilot en ce temps-là, mais à la fin de juillet et par tout le mois d'aoust, de septembre, et d'octobre et jusques à mi-novembre, aiant toujours bon pilot Sarrasin qui fust de Rosette ou de Damiette, pourroit passer toute gallée jusques au Kaire, et non en autre temps⁵².

Ogier d'Anglure évoque la présence de voleurs et raconte comment lui et les autres passagers ont été victimes d'une attaque nocturne de *Sarrazins*. Il y eut des blessés et le lendemain, il constate que leur embarcation est constellée de flèches⁵³. Mais en général le Nil est plutôt présenté comme un moyen commode et sans risque de se déplacer en Égypte.

Aux notations réalistes de la navigation se mêle, comme souvent dans ces récits, une vision merveilleuse des richesses du pays transportées par le Nil depuis le Royaume du Prêtre Jean jusqu'à la mer :

En celle ville a moult de peuple, plus que en trois les plus grans citez de crestienté, et passe parmy le fleuve du Nil qui vient de paradis terrestre et apportent par celle rivière les especes et aultres marchandises du país de prestre Jehan, et les marchans crestiens du país d'occident les chargent en Alixandrie ou icelle rivière tumbre en mer⁵⁴...

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Henri Morainvillé, *Un pèlerinage en Terre sainte et au Sinai au XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 101.

⁴⁸ Emmanuel Piloti, *op. cit.*, p. 61-62.

⁴⁹ La forme *fessoir* s'explique par dissimilation à partir de *fossoir*, de *fossorium*, et désigne un instrument pour creuser, une pioche, et non un arrosoir, comme dans l'attestation du DMF (<http://www.atilf.fr/dmf>).

⁵⁰ Ghillebert de Lannoy, *op. cit.*, p. 127.

⁵¹ Voir les articles FUSTE, GABARE, GERME, GALEE, NAVE dans le DMF (<http://www.atilf.fr/dmf>). Les voyageurs distinguent les embarcations importantes utilisées dans les voyages maritimes (*galée*) et les embarcations caractéristiques de la navigation fluviale, plus légères (*fuste*), parfois à fond plat (*barque*, *germe*).

⁵² *Ibid.*, p. 128.

⁵³ Ogier d'Anglure, *Le Saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure*, Paris, F. Didot, 1878, p. 74-75.

⁵⁴ Gilles Le Bouvier, *op. cit.*, p. 74-75. Joinville évoquait déjà ces richesses comme une sorte de pêche miraculeuse dans le Nil (*Vie de saint Louis*, § 189, p. 90).

Ainsi les voyageurs des XIV^e et XV^e siècles transmettent-ils encore le rêve de ce royaume extraordinaire, qui contient toutes les richesses convoitées par l'Occident, où des fleuves et des rivières regorgent d'épices et de pierres précieuses⁵⁵.

L'eau du Nil est, selon les voyageurs, d'une qualité exceptionnelle, une fois décantée. Ses vertus digestives et curatives sont détaillées par Emmanuel Piloti :

Puis ilz ont l'eau de la rivière la plus précieuse que soit au monde, et tant, que chescune personne que se treuve de là boive tant qu'il veult, et quel heure qu'il lui plaist, jamais ne luy fait desplaisir, observant la manière du pays, laquelle est que l'eau se doit prendre de la rivière, et la mettre en un grand vaisseau de terre que soit fermé en un lieu, et la laisser reposer par l'espace de xxiiij. heures, pource que l'on la prent trouble de la rivière, et quant elle est reposée, elle retourne trèsclere, et puis quant elle est clere, on la peult boire, et est merveilleuse et parfaite comme j'ay dit. Laquelle eau fait cestes opérations à l'omme, premièrement, qu'elle fait faire parfaite digestion à le stomac, par manière que tousjours tient l'omme en apétit de manger, plusieurs fois le jour, et fait on preste digestion, et ne sentent jamais mal de stomac, ne mal de pierre, ne gottes, ne teils terribles mortelx maulx comme en tout le demorant du monde, ainsi sont trestout sains⁵⁶.

Un auteur du début du XVI^e siècle, Jean Thénaud rapporte même que les eaux du Nil pourraient rendre non seulement la terre fertile mais également les femmes :

L'eau de cestuy fleuve feconde toutes choses, comme arbres qui portent II foys l'an, la terre en laquelle on peult annuellement recueillir V ou VI fruictz successivement ; et les femmes selon Bocace, elle prépare les sterriles à fecondité⁵⁷.

Joinville avait évoqué les *barbotes*⁵⁸ du Nil, qui avaient été la cause selon lui de la terrible maladie de l'ost qui avait décimé l'armée de saint Louis lors de la croisade⁵⁹. Mais le Nil abrite également des poissons appréciés par nombre de pèlerins, qui se contentent le plus souvent de les mentionner sans indiquer d'espèces particulières. Seul Jean Thénaud donne des informations plus précises, en livrant des noms d'espèces particulières et en signalant que l'importance de la pêche permet l'exportation en salaison :

En cestuy fleuve sont poissons en grande quantité, mesmement mulgectz⁶⁰ lesquels sallez, à grandes pillles sont envoyez par divers pays, comme le haranc de Flandres⁶¹.

Évoquer le fleuve est surtout l'occasion de voir surgir un bestiaire merveilleux dont les voyageurs avaient déjà connaissance grâce notamment aux encyclopédies grecques et latines. Parmi ces animaux, le plus cité et celui qui retient le plus l'attention des voyageurs est sans aucun doute le crocodile. Il est nommé dans les textes de diverses façons, *calcatrix*, *cocatrix* ou encore *cocodrille*, et cette variation participe de son étrangeté. Le *cocatrix* est un animal représenté dans les bestiaires de cette époque, qu'on confondait souvent avec le crocodile⁶².

⁵⁵ Voir Marie-Paule Caire-Jabinet, « La lettre du Prêtre Jean : de la création d'un faux à la genèse d'une utopie », *op. cit.*, p. 129-130.

⁵⁶ Emmanuel Piloti, *op. cit.*, p. 27-28.

⁵⁷ Jean Thénaud, *Le Voyage d'Outremer, Égypte, Mont Synay, Palestine, suivi de la relation de l'ambassade de Domenico Trevisan auprès du Sultan d'Égypte, 1512*, éd. Ch. Schefer, Paris, E. Leroux, 1884 ; Genève, Slatkine reprints, 1971, p. 31.

⁵⁸ Nom vulgaire de la lotte commune et de la loche commune, v. DMF (<http://www.atilf.fr/dmf>). Mais Joinville utilise le nom dans une périphrase pour désigner certainement le *lates niloticus*, appelé perche du Nil, un poisson carnassier dont l'introduction récente dans certains grands lacs africains a fait couler beaucoup d'encre.

⁵⁹ Joinville, *Vie de saint Louis*, § 291, p. 144 : « Nous ne mangions nulz poissons en l'ost tout le quaresme mez que bourbetes, et les bourbetes manjoient les gens mors, pour ce que ce sont glous poisson. »

⁶⁰ Il s'agit du muge ou mullet, du latin *mugillis*, dont la présence est attestée dans les représentations sur les bas-reliefs de l'Égypte ancienne.

⁶¹ Jean Thénaud, *op. cit.*, p. 31.

⁶² Le Bestiaire d'amour présente ainsi le crocodile : « LE COCODRILLE. C'est uns serpenz sauvages cui li comuns de la gent apelent CAUCATRIX. Sa nature si est quand il roeve I home, si le deveure, et quant il l'a devoré si le pleure tos les jors de sa vie. » (Richard de Fournival, *Le Bestiaire d'Amour suivi de la Réponse de la Dame*, éd. C. Hippeau, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 35-36).

Danièle James-Raoul signale à son sujet les hésitations médiévales en matière de typologie animale⁶³ : l'appartenance au milieu terrestre qui domine chez certains auteurs, d'où le terme *bête* ; pour d'autres, l'aspect et la locomotion le font ranger parmi les vers ou les serpents. Le crocodile inspire surtout la crainte aux voyageurs car, selon les bestiaires médiévaux, il est vorace et glouton et saisit tout homme qui s'approche de lui⁶⁴. Les voyageurs, qui ne manquent généralement pas de le décrire, le comparent volontiers au dragon à cause des écailles, de sa forme allongée rappelant celle du serpent, de ses quatre pattes et de sa longue queue. Or, le dragon, qui était considéré comme un animal réel à l'époque médiévale, était craint car il était associé au diable⁶⁵. Voici comment Jean Thénau décrit encore le crocodile au début du XVI^e siècle :

Cestuy fleuve est plain de cocodrilles qui sont dragons aquatiques, longs de xx ou xv couldées, devorans hommes et bestes qu'ilz trouvent à la rive du Nil. Ceste beste est armée de ongles, dentz, fortes escames et queue en laquelle est seante sa force principale⁶⁶.

On prête au crocodile des attributs merveilleux. Selon Ludolph de Sudheim, la peau du crocodile est extensible au point de contenir un bœuf entier⁶⁷. Pour échapper à ses attaques, on peut s'enduire la peau de sa graisse, comme l'indique Jean Thénau⁶⁸. Cette propriété de la graisse de crocodile n'est pas une invention du voyageur puisque Pline la mentionnait déjà⁶⁹. Le crocodile a toutefois un prédateur, *parvus vermiculus*, selon Ludolph de Sudheim⁷⁰. Cet exemple montre encore une fois à quel point l'apport des connaissances extérieures est important dans les récits de voyage. En effet, l'existence de ce prédateur est déjà rapportée dans les encyclopédies grecques et latines⁷¹. Toutefois, il ne s'agit pas d'un vers, mais d'une mangouste, nommée *ichneumon*. L'antagonisme entre le crocodile et la mangouste est bien connu⁷². L'expression utilisée par le voyageur pour désigner l'ennemi du crocodile résulte vraisemblablement de confusions typologiques, car l'hydre des bestiaires français est un être hybride, qui appartient à l'élément terrestre par nature, à l'élément aquatique par son mode de vie, et qui, par son aspect, évoque un reptile⁷³. À la suite des encyclopédistes et des auteurs médiévaux, le voyageur retient surtout l'anecdote qui frappera les esprits⁷⁴.

⁶³ Danièle James-Raoul, « Inventaire et écriture du monde aquatique dans les Bestiaires », *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, éd. D. James-Raoul et C. Thomasset, Paris, PUPS, 2002, p. 190.

⁶⁴ Michel Pastoureaux, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, p. 194.

⁶⁵ « Il appartient davantage au monde surnaturel qu'à l'univers du merveilleux ; en ce sens, c'est un animal bien réel, effrayant mais nullement étrange, sur lequel nos auteurs accumulent un grand nombre de connaissances. » (*Ibid.*, p. 207).

⁶⁶ Jean Thénau, *op. cit.*, p. 31.

⁶⁷ Ludolph de Sudheim, *De itinere Terrae sanctae liber*, Stuttgart, 1851, p. 59 : « *Nam est animal multum magnum et vidi pellem cocodrilli, per quam bos commode transivisse potuisset.* »

⁶⁸ Jean Thénau, *op. cit.*, p. 31 : « Et quiconque est gressé du suyf de cocodrille pourra, sans mal, aller entre les aultres. »

⁶⁹ Pline, *Histoire naturelle de Pline*, avec la traduction en français par E. Littré, tome second, Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et C^{ie}, Éditeurs, 1850, Livre XXVIII, chap. 28, p. 268.

⁷⁰ Voir Ludolph de Sudheim, *op. cit.* : « *Ipsum tamen parvus vermiculus interfecit, qui, quocumque vadit, ipsum naturaliter odiose insequitur, se sponte cum aliis cocodrillum deglutire permittit et tunc cor eius perforans ipsum interfecit.* »

⁷¹ Élien, *La personnalité des animaux*, trad. A. Zucker, Paris, Les Belles Lettres, 2000-2001, 3, II. ; Pline, Livre VIII, chap. 36.

⁷² *Physiologos, Le bestiaire des bestiaires*, éd. et trad. A. Zucker, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2003, p. 167. Le traducteur fait la synthèse des informations apportées par les encyclopédies et la littérature. La portée symbolique du combat est affirmée : la mangouste représente le Sauveur et le crocodile le diable.

⁷³ Danièle James-Raoul, *op. cit.*, p. 190 et p. 220-221.

⁷⁴ Solin racontait déjà cette scène dans le *Polyhistor* (Solin, *Polyhistor*, traduit en français par M. A. Agnant, Paris, C. L. F. Panckoucke, 1847, p. 106). Cette confusion entre la mangouste et le vers est tenace puisqu'un naturaliste du XVII^e siècle, Amout Vosmaër, y fait encore allusion dans son ouvrage *L'Ichneumon indien...*, Amsterdam, Pierre Meijer, 1772.

Jean Thénaud rapporte également la présence d'une sorte de poisson qui semble naître du limon, dont il est pour partie encore composé⁷⁵. On sait que, lorsque le Nil se retire, il laisse du limon sur les champs ainsi que des poissons. C'est peut-être de cette réalité que viendrait cette mention. Thénaud a pu s'inspirer de Pline, qui rapporte un fait similaire, tiré de Théophraste, selon lequel lorsque les fleuves servant à l'irrigation de Babylone se retirent, des poissons resteraient dans des trous d'eau⁷⁶. Dans d'autres lieux, des poissons pourraient même continuer à vivre dans la terre, privés d'eau. Pline ajoute que le fleuve, lors de sa décrue, laisse dans les champs de petits rats, pas encore complètement formés et dont la partie postérieure serait encore de la terre⁷⁷. Il s'agit probablement d'anguilles, poissons qui ressemblent à des serpents, que l'on trouve en abondance dans le Delta du Nil. C'est un poisson apte à la salaison, comme les espèces citées précédemment par Jean Thénaud, en particulier le congre, autre poisson anguilliforme. L'association entre l'anguille et la boue est constante dans les encyclopédies des XII^e et XIII^e siècles. Aristote raconte que les anguilles sont issues de vers nés par génération spontanée de la vase en putréfaction, mais les encyclopédistes ne sont pas aussi précis. On retient plutôt tout simplement, à la suite d'Isidore de Séville, qu'elles naissent de la boue. Les encyclopédistes médiévaux insistent sur leur caractère hybride, entre la nature des vers et celle des poissons, et sur leur mystérieuse génération⁷⁸. Ainsi le Nil, fleuve nourricier d'Égypte, est-il présenté par le voyageur comme un fleuve créateur qui façonne avec la terre des êtres vivants. Mais d'autres créatures hybrides, plus étonnantes encore, peuplent le cours et les rives du fleuve, selon deux témoins du corpus étudié, un pèlerin anonyme du début du XV^e siècle⁷⁹ et Georges Lengherand⁸⁰.

Pèlerin anonyme, entre 1419 et 1425, p. 100

Item, encore nous dirent une très merveilleuse chose, se ainsi est, laquelle **les marchans Chrestiens** nous affermoient. C'est assavoir que en icelle riviere du Nille, qui vient du Paradiz terrestre, comme dit est, sont hommes et femmes tous nudz, qui jour et nuit dedens **comme poissons** se tiennent ; et est nulle difference de hommes et femmes a nous, fors qu'ilz ne parlent point et que au long de leur dos et de leurs eschines portent **ung rencq** de escailles comme poissons ; lesquels aucune foiz saillent en terre et au solail, et par la rive vont mengant **rachines, roisins, herbes** et fruitz se ilz en treuvent : mais quant ilz voient aucunes gens, soubitement ilz saillent ou fleuve. Et disent les gens qu'il en y a esté aucune foiz prins **en fosses** et en las ; mais ilz **ont tant de dolleurs** et se debattent sy fierement, que se ilz ne sont laissiez, incontinent ilz meurent. Mais quant ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes les peuvent prendre **aux fosses ou aux las**, ainsi que est dit, et il a aucune femme, disent qu'ilz s'en servent pour lors charnellement et

Georges Lengherand, 1485-1486, p. 182-183

Aussy dist on qu'il y a un poisson semblable à ung homme et le femme tous nudz qui dedens se tiennent jour et nuyt ; et n'y a nulle différence d'hommes et de femmes sinon qu'ilz ne parlent point, et que le loing de leur dos et eschines portent escailles comme poissons. Aucune fois wident sur la terre au soleil et du long la rive menguent les fruyz s'ilz en treuvent ; et quand ilz voyent gens, soubit rentrent au fleuve. Et dient les gens que aucune foys en y a de prins par latz et autrement, et que incontinent qu'ilz se treuvent prins, se débatent si fort que incontinent ilz se meurent se tost ne sont remis oudit fleuve. Et se ainsi est que ces ribaulx chiens Sarrasins qui gardent les bestes peuvent prendre une de ces femmes par quelque voy que ce soit, dient qu'ilz s'en servent pour lor charnellement, et puis le laissent aller ; et elles laissiés sans nulle congnoissance d'amour s'en refuyent audit fleuve.

⁷⁵ Jean Thénaud, *op. cit.*, p. 31 : « ay souvent veu poissons qui se engendrent du lymon, en la partie anterieure poissons et en la posterieure lymon. »

⁷⁶ Pline, *Histoire naturelle de Pline*, avec la traduction en français par E. Littré, tome premier, Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et C^{ie}, Éditeurs, 1848, Livre IX, chap. LXXXIII, p. 388.

⁷⁷ « Lors de l'inondation du Nil, [...] au moment où il laisse à découvert les campagnes, on trouve de petits rats, ébauches commencées par l'eau et la terre génératrices. Ils vivent déjà par une partie du corps, l'autre, la dernière formée, est encore de la terre. » (*Ibid.*, p. 389.)

⁷⁸ Voir Cécile Le Cornec, « L'anguille dans les scientifiques et littéraires médiévaux. Animal hybride et poisson de la *gula* », *Reinardus* n° 21, 2009, p. 98-114 ; en particulier, p. 100-103.

⁷⁹ Henri Moranvillé, *Un pèlerinage en Terre sainte et au Sinaï au XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 100.

⁸⁰ Georges Lengherand, *op. cit.*, p. 182-183.

puis les laissent aller : et incontinent que elles sont
laissées, sans nulle congnoissance d'amour
quelxconcques, tant a courant que elles peuent, au
fleuve s'en vont jetter.

Les deux séquences sont très proches, presque superposables, à une différence de taille près : l'auteur anonyme, tire ces propos de marchands chrétiens, tandis que Georges Lengherand se réfère à un vague *dist on*. Quelques divergences de formulation signalent le caractère plus condensé du texte de Lengherand. Georges Lengherand a très bien pu copier cette anecdote sur son prédécesseur⁸¹. Toutefois un texte antérieur a également pu servir de source commune aux deux voyageurs, car le premier texte donne des détails qu'on ne retrouve pas dans le second, qui semble prendre un peu de distance (*par latz et autrement, par quelque voy que ce soit*). Les similitudes l'emportent cependant sur le plan du contenu, avec des éléments que l'on retrouve dans les deux textes, ainsi que sur le plan de l'expression, avec les mêmes formules marquées : la première, *ces ribaulx chiens Sarrasins*, indique nettement un point de vue distancié, celui des marchands chrétiens ; la deuxième est plus hermétique à première vue, puisqu'elle concerne l'absence de réaction de ces femmes poissons, *sans nulle congnoissance d'amour*. Cette créature aquatique n'est pas nommée et ne semble pas se rattacher à une figure connue. Elle ne peut être assimilée à la Sirène, puisqu'elle n'a ni aile ni queue de poisson, signe caractéristique de cette créature depuis le *Liber monstrorum* écrit entre le VII^e et le IX^e siècle⁸². Solin parle longuement du fleuve, de sa crue, des crocodiles, de la faune en général mais, dans son chapitre consacré à l'Égypte, il n'évoque pas cette créature aquatique⁸³. Quant à Pline, on retrouve bien la mention d'une créature, une néréide dont le corps est hérissé d'écailles, mais celle-ci ne se trouve pas dans le Nil, mais vers le Portugal et le sud-ouest de l'Espagne⁸⁴. Gossuin de Metz décrit des créatures qui vivent dans l'eau et sur terre, après avoir évoqué les femmes à barbe de l'Inde et l'Égypte⁸⁵. Mais les détails physiques ne correspondent pas à la description de nos voyageurs. Même éloignement avec la créature dépeinte par Pero Tafur⁸⁶, avec ses ailes de chauve-souris, qui attire les femmes dans l'eau, à l'inverse des créatures rencontrées qui sont capturées et violées par les Sarrasins. La relation charnelle avec ces créatures peut toutefois rappeler le poisson femme évoqué par Jean Mocquet dans son récit de voyage au Mozambique (1607-1610) et rapporté par Sylvie Requemora-Gros⁸⁷.

Si la source de l'anecdote transmise par le pèlerin anonyme et par Georges Lengherand ne se trouve dans aucun des textes consultés, antiques et médiévaux, c'est qu'il s'agit peut-être d'une légende transmise sur place. La vulnérabilité de ces créatures peut rappeler celle de Nicholas Pipe, l'homme poisson apparu la première fois chez Gautier Map, qui meurt victime de la cruauté des hommes, lorsqu'il est forcé de quitter son milieu naturel⁸⁸. Ces créatures inoffensives font également penser aux Néréides dont les encyclopédistes du XIII^e siècle

⁸¹ Le récit du pèlerin anonyme est transmis par un manuscrit du milieu du XV^e siècle, selon son éditeur, alors que le plus ancien des deux manuscrits transmettant celui de Lengherand, également conservé à la Bibliothèque de Lille, date de la fin du XV^e siècle.

⁸² Edmond Faral, « La queue de poisson des sirènes », *Romania* n° 74, p. 433-506. Voir la synthèse récente sur cette question de B. Roling, « Erfahrungswissen und Monströsität. Die Diskussion der Sirene zwischen Mittelalter und Neuzeit », dans *Expertus sum. L'expérience par les sens dans la philosophie naturelle médiévale*, éd. T. Bénatouïl et I. Draelants, Sismel, Edizioni del Galluzzo, 2011, p. 175-199.

⁸³ Solin, *Polyhistor*, *op. cit.*, p. 244-258.

⁸⁴ Pline, *op. cit.*, p. 360-362.

⁸⁵ *L'Image du monde de Maître Gossouin*, notes et introduction par O. H. Prior, Lausanne et Paris, Librairie Payot & C^{ie}, 1913, p. 123 : « Si i sont houmes et femmes touz nuz et aussi veluz comme bestes. Et sont habitanz en yaue et en terre. Et quant il voient les autres genz, si se fierent dedenz l'yaue, si qu'il n'aperent point dehors. »

⁸⁶ Pero Tafur, *Andanças e viajes de un hidalgo español*, ed. Marcos Jiménez de la Espada, Madrid, Imprenta de Miguel Ginesta, 1874, p. 194.

⁸⁷ Sylvie Requemora-Gros, « Poisson-Femme », *Bestiaire fantastique des voyageurs*, sous la direction de Dominique Lanni, Paris, Arthaud, 2014.

⁸⁸ Voir Marylène Possamai, « Monstres marins : mythologies et allégories », *Mondes marins au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications du C.U.E.R.M.A., *Senefiance* n° 52, 2006, p. 389-404.

évoquent, à la suite de Pline, les plaintes quasi humaines poussées lorsque quelqu'un va mourir. Comment expliquer la formule finale *sans nulle congnoissance d'amour* ? Les êtres aquatiques, exempts de la souillure terrestre, ont dans les encyclopédies la réputation d'une chasteté exemplaire. Ces femmes qui vivent dans le Nil, fleuve du Paradis, auraient gardé l'innocence originelle et seraient incapables de comprendre ce qui vient de leur arriver⁸⁹. Ces récits soulignent en outre cette fascination pour les créatures hybrides que l'on retrouve encore à la Renaissance, dans la somme ichtyologique de Guillaume Rondelet⁹⁰ ou chez Ambroise Paré, qui fait apparaître à son tour « sur la rive du Nil », deux créatures aquatiques, l'une moitié homme moitié poisson, l'autre avec un visage de femme⁹¹.

Le Nil est le cœur de l'Égypte. Il n'est pas étonnant que les récits de voyage lui donnent la première place. Le plus surprenant, c'est de voir surgir parmi les éléments traditionnels compilés par le voyageur tel détail isolé ou telle anecdote nouvelle. Comme l'a si bien exprimé Jacques Le Goff à propos de Joinville, dont la description s'attache d'abord au fleuve réel, « puis en remontant vers l'amont », « bascule dans le merveilleux », « l'attitude devant le Nil reste caractéristique de ce merveilleux scientifique qui [ne] suppose [...] ni contradiction ni coupure entre la nature et le mythe, entre l'Égypte et le Paradis⁹² ». À la fin du Moyen Âge, les récits des voyageurs les plus sérieux mêlent encore aux notations objectives des anecdotes légendaires : ils montrent que la connaissance concrète du Nil peut encore coexister avec une géographie mythique.

⁸⁹ Les auteurs tiennent ici à exprimer leur vive gratitude à Cécile Le Cornec-Rochelois qui leur a fourni ces éléments de rapprochement avec les Néréides et qui leur a suggéré le lien avec le Paradis pour expliquer l'énigmatique formule finale.

⁹⁰ Guillaume Rondelet, *L'Histoire entière des poissons*, trad. L. Joubert, Lyon, Mathieu Bonhomme, 1558 [repr. Paris, CTHS, 2002], p. 363 : « On dit que on en a veu une [néréide] en la Pomeranie en la ville de Edam, aiant face de femme é fort subiette à paillardise. J'ai oui dire, mais je ne le veux asseurer, qu'un Hespagnol marinier en a nourri une en un navire, laquelle enfin se jetta en mer, depuis ne fut jamais veüe. » Mais, chez lui, la chasteté a laissé place à la paillardise.

⁹¹ Ambroise Paré, *Des Monstres et prodiges*, édition critique commentée par J. Céard, Genève, Droz, 1971, p. 103.

⁹² Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 555-556.